

Procès verbal d'assemblée générale ordinaire
le mercredi 31 Mars 2010
siège de l'association T.A.C.T. – 20h00

Les membres de l'association TACT se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le mercredi 31 mars 2010 à 20h00 au siège de l'association : 320, rue de Verseaux – 02360 ROZOY-SUR-SERRE.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés.

Membres présents : Françoise BILLARD, Xavier BOULANDE, Jean Claude CAMUS, Henri COQUISART, Caroline DUPUY, Clémence DURTETTE, Monsieur le Conseiller Général Nicolas FRICOTEAUX, Claire GOSSET, Maryvonne GOSSET, Philippe HAUTENNE, Dimitri JACQUELET, Bernadette LABROCHE, Marie Odile LECLERE, Stéphanie LEFEVRE, Christian LEMERET, Patrice LE ROUX, Séverine LINDEKENS, André MALHERBE, Sabine MAROTEAUX, André POTET, Mme POTET, Gilles QUEILLE, Edmond VAN RUYMBEKE.

Membres excusés et/ou ayant remis un pouvoir : Jean Marie BOUCHE, Franck CHARPENTIER, Bernard CHRETIEN, Mireille CHRETIEN, Florence DUFOUR, Catherine FRICOTEAUX, Michel GOSSET, Bruno HENNETIER, Claude MAINGAINT, Emma MARCHAND, Jean François PAGNON, Marie Louise RAFFIN, Prassanna SELVAM, Michel TELLIER

L'assemblée a été présidée par Monsieur Xavier BOULANDE en qualité de Président de l'association.

Après avoir remercié les personnes présentes de leur venue, le Président remercie tous les membres et les bénévoles non membres ayant agi pour l'association en 2009. Il cite entre autres, les signaleurs et les Semelles Fumantes pour leur soutien lors de la course du Val de Serre, les centres aérés du canton et le Foyer Rural de Montloué ayant prêté du matériel lors du camp pour adolescents. Il remercie également M. Jean Claude CAMUS, Vice Président chargé de la commission animation qui a pris en charge de multiples activités estivales (sortie à la mer, camp pour adolescents...). Enfin, M. le Président évoque les élus du territoire et partenaires financiers ayant collaboré aux divers projets entrepris durant l'année 2009. Il souligne que les municipalités de Montcornet et Brunehamel ont entrepris le nécessaire pour que les élèves soient parfaitement accueillis en période hivernale.

M. Xavier BOULANDE, prend la parole afin de présenter les deux périodes de l'école de musique à l'assemblée. Il précise que de septembre 2008 à août 2009, les cours d'éveil-jardin musical et ceux d'instruments ont cumulé un total de 67 élèves. Les 6 instruments proposés de septembre à décembre ont été réitérés, mais pas les ateliers. Pour la rentrée de septembre 2009, on dénombre 11 inscrits supplémentaires par rapport à l'année précédente. Cette hausse d'effectifs est en grande partie due à la création d'une classe de 8 pianistes prise en charge par notre nouvelle professeur accompagnatrice, Christine DELAHAYE. Des baisses d'effectifs ont été constatées en clarinette et flûte et des hausses en batterie, guitare et trompette. Au total, on dénombre 9 instrumentistes de plus à Montcornet et 4 de plus à Brunehamel. Une différence de fréquentation en éveil musical est également constatée. En effet, le pôle de Brunehamel du mercredi matin attire 3 fois plus d'élèves que celui de Montcornet le samedi après midi.

M. BOULANDE aborde les examens départementaux de fin de 1^{er} cycle. 8 élèves au total, soit 5 flûtistes, 1 clarinettiste, 1 guitariste, 1 trompettiste se sont inscrits. Seules une flûtiste et une clarinettiste ont été reçues et ont dépassé le seuil des « 14 », note imposée pour un passage de niveau. M. le Président souligne que les résultats obtenus par les autres élèves sont satisfaisants puisque tous les élèves ont obtenu une note supérieure ou égale à 11.

Le 21 février 2009, Messieurs François PERY et Robert LAMOURET sont intervenus à Chaourse pour une présentation de l'évolution de la musique et des instruments en Picardie. Cette action, entièrement gratuite a permis de faire connaître l'école de musique et les instruments picards.

M. Christian LEMERET, Vice Président chargé de la Commission Culture aborde la présentation de la 6^{ème} « Semaine Musicale », organisée du 25 mai au 1^{er} juin 2009. Il annonce que cette dernière, toujours grandissante, a regroupé 6 concerts de styles divers dans les différentes communes du territoire dont deux lundis des découvertes pris en charge par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache et Spectacle Vivant en Picardie. Deux autres lundis des découvertes ont également été organisés avant la Semaine de concerts les 11 et 18 mai avec Maxime Dro à Parfondeval et le duo Camier Catel à Soize. La Semaine Musicale présentait à l'affiche : Richard à Dizy le Gros, Tour de Ville à Montcornet, Guitares en Picardie avec un duo franco Brésilien à Rozoy-sur-Serre, l'école de musique intercommunale à Vigneux Hocquet, le Brass Band du Laonnois à Cuiry les Iviers, la Chorale Arbolesco à Dohis puis la Compagnie de Mars à Dagny-Lambergcy. Chaque concert a pratiquement fait salle comble totalisant près d'un millier de spectateurs.

Outre la représentation de fin d'année intégrée à la Semaine Musicale, l'école de musique a organisé une après midi culturelle le samedi 12 décembre où les élèves ont pu démontrer leurs progrès avant un spectacle de marionnettes « Guignol et le Père Noël » proposé par « Le Sourire de Pierrot ». M. BOULANDE en profite pour remercier tous les professeurs pour leur action.

M. Gilles QUEILLE, Vice Président de la section tourisme présente la fête de la randonnée ayant eu lieu le dimanche 14 juin à Dizy le Gros. 50 randonneurs ont pu découvrir les circuits de 7 et 10,5 km les menant, au gré du vent, jusqu'au pied des éoliennes. Le Syndicat d'Initiative avait participé activement à la composition du questionnaire d'accompagnement des randonnées. Les participants ont tous été récompensés.

En 2009, l'été fut plus chargé en animation que les années précédentes. En effet, T.A.C.T. avait été sollicité par la Communauté de Communes pour la mise en place d'animations palliant à la fermeture estivale de la piscine pour travaux.

La première sortie pour le spectacle « Coucy à la Merveille » a été programmée le 10 juillet. 103 personnes ont pu bénéficier de ce déplacement en bus à tarif plus que préférentiel du fait de la participation financière de la Communauté de communes.

M. le Vice Président Jean Claude CAMUS, chargé de la section animation, enchaîne sur la Fête du Val de Serre du 19 juillet 2009. La course pédestre de 14 km a enregistré 45 participants adultes et 12 jeunes ont participé aux courses de 785 mètres, 3 et 5 kilomètres nouvellement programmées. Tous les participants se sont vus remettre un T-shirt créé pour l'événement.

Le reste de la journée a été ponctué par le traditionnel repas sur réservation, la mise en place de jeu du permis de chasse blanc avec l'aide du G.I.C., d'Olympiades Enfants en partenariat avec les centres aérés du canton et le Jeu Champion organisé par les Foyers Ruraux de l'Aisne. 5 équipes ont concouru, l'équipe gagnante de Montcornet est même allée jusqu'en finale départementale.

Le public pouvait assister également à des animations ou y participer et ce tout au long de la journée. Certaines étaient liées à la modernité et au sport comme le trial et les jeux gonflables, mais la tradition était également de mise puisque la Fête du val de Serre c'est aussi la mise en avant de jeux traditionnels proposés au public. Chacun pouvait s'initier et tester sa dextérité ou alors faire un tour de calèche grâce à un passionné local. Les traditionnelles expositions d'artisanat, d'art et produits du terroir ont bien sûr eu lieu.

Monsieur CAMUS enchaîne avec la sortie du 9 août pour Nausicaa et la plage d'Hardelot. 111 personnes se sont inscrites à cette sortie comptabilisant 7 absents au départ. 77 adultes, et 34 enfants ont participé à la

T.A.C.T.

*320, rue des Verseaux – 02360 ROZOY-SUR-SERRE
Tel : 03 23 98 50 39– Fax : 03 23 98 87 67*

journée. Seules 12 personnes ont souhaité uniquement profiter de la mer, toutes les autres ayant suivi la visite de Nausicaa.

Le Camp pour adolescents organisé du 10 au 14 août a enregistré 18 participants répartis sur 3 animateurs (dont une directrice) : Catherine JAROT, Carole POULAIN et Dimitri HALLE.

Ces derniers ont pu découvrir les parcours dans les arbres, la voile, le canoë et le VTT... Tous les participants ont été satisfaits. L'équipe d'encadrants a mené à bien ce camp avec l'aide de M. Jean Claude CAMUS et du Foyer Rural de Montloué que l'association remercie vivement.

Mme Bernadette LABROCHE prend la parole afin de présenter le loto du 30 octobre. Ce dernier a permis à l'association de réaliser un bénéfice de 823.56 euros. L'association a subi un vol au niveau de la buvette. Une caisse de bière a été subtilisée à l'insu des membres présents. M. Boulande précise qu'en moyenne les bénévoles étaient bien représentés lors de cette soirée. Il pense qu'un peu plus de membres en début de séance aurait permis une action plus aisée.

Melle BILLARD, trésorière, accompagnée de Melle DUPUY, présente les comptes de l'association (voir pièces jointes). Elle aborde en premier lieu le bilan de l'école de musique pour la période de septembre 2008 à août 2009. Ce bilan a été fourni aux services de la Région responsables de l'attribution des crédits FRAPP ainsi qu'à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache. Les dépenses sont d'un montant de 46 358,30 euros et les recettes de 48724,75 euros soit un excédent de 2 366,45 euros reporté sur le budget prévisionnel de l'année en cours. Mme la trésorière rappelle que la participation des élèves équivaut environ au tiers du budget. Monsieur BOULANDE soumet ce bilan au vote des membres présents qui l'acceptent à l'unanimité.

Le bilan de fonctionnement de l'association comprenant les dépenses liées au personnel et les animations de 2009, à savoir la Fête du Val de Serre et la Fête de la Randonnée, les différentes sorties et le camp pour adolescents ont représenté un montant total de 54 006,56 euros. La hausse du bilan de fonctionnement vis-à-vis de l'année précédente s'explique par la mise en place de sorties estivales supplémentaires. La participation prévisionnelle de la Communauté de Communes au fonctionnement de l'association de 30 000 euros a été réduite à 26 126.64 euros grâce, entre autres, au soutien de la CAF sur le projet du camp pour adolescents. M. BOULANDE soumet ce bilan au vote des membres présents qui l'acceptent à l'unanimité.

M. BOULANDE présente le programme des activités prévues pour l'année 2010. Il évoque en premier lieu la possibilité de mener un bus à la représentation anniversaire du groupe vocal ARBOLESCO au zénith d'Amiens à un tarif préférentiel mais à prix coûtant pour les participants.

Le Président présente ensuite le reste des animations comprenant les dates traditionnelles:

Samedi 8 mai : Randonnée gourmande au départ de Parfondeval à 14h

Du 17 au 24 mai: Semaine Musicale

Lundi 17 TRIO SYRINX (flûtes traversières)
Eglise de DOLIGNON - 20h30.

Mercredi 19 LES STARTERS (pop rock)
Salle des fêtes de ROZOY-SUR-SERRE - 20h30

Vendredi 21 JAZZ 3
Place de GRANDRIEUX - 20h30

T.A.C.T.

*320, rue des Verseaux – 02360 ROZOY-SUR-SERRE
Tel : 03 23 98 50 39– Fax : 03 23 98 87 67*

- Samedi 22 ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
piano, saxophone, clarinette, trompette, flûte traversière, batterie, guitare et éveil musical
Eglise de NOIRCOURT - 17h00
- DUO IMPROMPTU « Festival Guitares en Picardie »
F. Bernard à la guitare et K. Drouhin au violoncelle et l'ensemble départemental de guitares
Eglise de MONTLOUE – 20h30
- Dimanche 23 BIG BAND DU LAONNOIS ET LE QUATUOR DECALAGE (jazz...)
Eglise de LA VILLE AUX BOIS LES DIZY- 20h30
- Lundi 24 La Chorale LES BARIBANS accompagnée du QUINTET CUIVRES MYST'AIR
Eglise BRUNEHAMEL– 17h0

Juin: examens de fin d'année les 14, 15,16 19 et 26 juin 2010 pour l'instrument et le samedi 26 juin 2010 pour le cours de solfège

Début juillet: sortie en bus éventuelle

Dimanche 18 juillet : Fête du val de Serre au Naturel (avec course, jeu champion exposition sur le bio et l'éco construction, sortie nature, ballade théâtrale...)

Début août: sortie en bus éventuelle

Du 9 au 13 aout: Camp pour adolescents éventuel

8 Octobre: Loto

Décembre: Représentation de l'école de musique

Mesdemoiselles BILLARD et DUPUY présentent ensuite le budget prévisionnel de 2009 (pièce jointe). En première partie, elles présentent le prévisionnel de l'école de musique pour la période scolaire 2009-2010. Le total des dépenses prévues est estimé à 45 000 euros. Ces dernières comprennent les dépenses dues aux salaires, les frais de fonctionnement ainsi que l'organisation des manifestations dont la Semaine Musicale. Les recettes prévues émaneront du Conseil Régional (FRAPP) grâce à un nouveau triennal accordé, du Conseil Général (qui prendra en charge 50% des salaires des professeurs), de la Communauté de Communes, des communes signataires de la convention de l'école de musique, puis des cotisations des élèves pour environ le tiers des dépenses. M. le Président soumet ce budget prévisionnel au vote des membres présents. Ces derniers l'approuvent à l'unanimité.

Outre le budget de fonctionnement de l'école de musique, Mesdemoiselles BILLARD et DUPUY présentent les dépenses de fonctionnement liées à l'animation de l'association. Les dépenses reprennent les frais de personnel et l'organisation des Fêtes de la Randonnée et du Val de Serre et les préparatifs du loto annuel. Cette année encore, il est envisagé de programmer des dépenses liées à la mise en place de 2 sorties en bus et l'organisation du camp pour adolescents qui devrait être réitéré. Ces dépenses n'étant que pour l'instant estimées portent les dépenses globales prévues pour le fonctionnement de l'association à 59 124,32 euros, soit une participation éventuelle de la Communauté de Communes pouvant atteindre 30 600 euros. Les dépenses seront également compensées par les aides du Conseil Régional attribuées pour la création de l'emploi solidaire à hauteur de 60 % du SMIC chargé.

T.A.C.T.

*320, rue des Verseaux – 02360 ROZOY-SUR-SERRE
Tel : 03 23 98 50 39– Fax : 03 23 98 87 67*

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

M. BOULANDE propose de reconduire la cotisation annuelle de 2 euros. Sa proposition est votée et adoptée à l'unanimité.

Comme il est stipulé sur les statuts, le tiers du Conseil d'Administration doit être renouvelé. Au vu de la difficulté d'atteindre le quorum lors des réunions de Conseil d'Administration, Monsieur le Président a contacté les membres les moins souvent présents afin de connaître leur intention éventuelle de démission. Franck CHARPENTIER, Florence DUFOUR, Michel GOSSET, Marie Louise RAFFIN ont avoué ne plus pouvoir assumer leur participation au sein du Conseil d'Administration et ont préféré ne pas reconduire leur mandat. Une place restait également vacante depuis la dernière Assemblée Générale, restait donc 2 membres à tirer au sort. Etant donné le manque de disponibilité de Messieurs Frédéric LEMEREZ et Guy LE PROVOST le Président propose à l'assemblée de faire jouer l'article n°13 des statuts privilégiant des membres de l'association peut-être plus disponibles ayant la volonté d'intégrer le Conseil d'Administration. Les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

Les personnes candidates au Conseil d'Administration étant au nombre de 7, ces dernières sont élues à l'unanimité des membres présents comme suit : Maryvonne GOSSET, Dimitri JACQUELET, Stéphanie LEFEVRE, Séverine LINDEKENS, André POTET, Edmond VAN RUYMBEKE, Flore WATEAU-FAVIER.

Personne n'étant intéressé pour rejoindre le bureau, il est proposé à l'assemblée de conserver la composition du bureau en l'état, à savoir :

Président : Xavier BOULANDE

Vice Président de la section animation : Jean Claude CAMUS

Vice Président de la section culture : Christina LEMERET

Vice Président de la section tourisme : Gilles QUEILLE

Trésorière : Françoise BILLARD

Secrétaire : Bernadette LABROCHE

Ces membres sont réélus à l'unanimité des membres présents.

Monsieur BOULANDE, remercie les membres et les invite à régler leur cotisation annuelle auprès de Françoise BILLARD avant de prendre le « verre de l'amitié ».

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président et la Secrétaire de l'association.

Fait à Rozoy-sur-Serre, le Jeudi 1^{er} avril 2010

Le Président
Xavier BOULANDE

La Secrétaire
Bernadette LABROCHE